

Notaire officier public et chef d'entreprise en période de crise

Niveau: Pratique courante

Durée: 1,0 jour(s) soit 7,0 heure(s)

Public concerné

Notaires installés et/ou associés

Objectifs pédagogiques :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de:

- Comprendre les enjeux stratégiques de la gestion de crise économique pour l'étude notariale
- Connaître les impacts de la crise sur l'activité de l'étude notariale pour adopter les bons réflexes.
- Maîtriser les outils et les méthodes de gestion de crise économique pour élaborer une stratégie de sortie de crise efficace
- Savoir mobiliser et manager les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à la gestion de crise économique pour une sortie de crise réussie.
- Être en mesure de prendre les décisions adéquates en période de crise économique pour assurer la continuité de l'activité de l'étude notariale, limiter les impacts négatifs et sortir de la crise.

Contenu

Notaire, chef d'entreprise:

- Comprendre ce qui se passe au sein de l'entreprise.
- · Adopter les bons réflexes.
 - o Rentabilité, trésorerie, charges.
- La stratégie à mettre en œuvre.
 - Comment, pourquoi ?
- Nécessité de piloter la stratégie.
- Le management
 - · Le management de l'équipe.
 - o Le management du changement au sein de l'équipe.

Page 1 sur 3

• Quelques pistes de sortie de crise.

Prérequis:

Aucun

Modalités d'exécution

• Formation en présentiel ou visioformation

Modalités pédagogiques

Type de formation : inter, intra ou commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en oeuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

Modalités Techniques

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct, replay) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

Modalités d'encadrement

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

Modalités de suivi et appréciation des résultats

Émargement par les stagiaires participants et l'intervenant

Feuille d'émargement signée ou régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence

Page 2 sur 3

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

Évaluation à chaud à l'issue de la formation :

- un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;
- un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

Remise d'une attestation

Une attestation de fin de stage est remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation